



LE JUDO CLUB DE
PORTE-LES-VALENCE
ORGANISE
SAMEDI 21 DECEMBRE 2024



LE
22^{ème} TOURNOI DE NOËL
-MINIMES-



©P.Rabouin/FFJudo

HALLE DES SPORTS
9 RUE JEAN MACE
26 800 PORTES-LES-VALENCE

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Crédit Mutuel

Ce tournoi labellisé rentre dans les tournois du circuit Minimes de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de judo

EVENEMENT : 22^{ème} TOURNOI de PORTES-LES-VALENCE MINIMES

ORGANISATION DE LA JOURNEE

DATE, LIEU ET CONTACTS

- Date : 21 décembre 2024
- Lieu : Halle des Sports, 9 rue Jean Macé (à côté du collège)
26800 Portes les Valence
- Contacts téléphoniques : 06 63 79 12 99 ou 06 74 18 12 21

CATEGORIES DE POIDS ET PESEES

- Filles : -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70
- Garçons : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73.

DEROULEMENT

- **8:45 à 09:15** : pesée des filles **-36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70**
- **9:45** : début des combats
- **10:30 à 11:00** : pesée des garçons **-34, -38, -42, -46**
- **11:30** : début des combats
- **12:30 à 13:00** : pesée des garçons **-50, -55, -60, -66, -73, +73**
- **13:30** : début des combats

Remise des récompenses par vague (approximativement : 11h00 – 13h00 – 15h00)

ATTENTION : aucune tolérance de poids !

- Le tournoi se déroulera sur 6 ou 7 tapis - Les horaires sont à respecter strictement.
- Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Les judokas doivent être munis de leur passeport en règle OU d'une pièce d'identité avec photo à présenter à la pesée :
 - o Grade renseigné (ceinture ORANGE minimum)
 - o 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours
 - o Licence « compétition » obligatoire

REGLEMENT ET FORMULE DE COMPETITION

- Arbitrage : selon les textes officiels de la FFJDA
- La compétition se déroulera sur 6 ou 7 surfaces de tapis avec des arbitres officiels.
- Règlement : France judo, voir code sportif 2024/2025.
- Les judokas doivent se munir d'une ceinture rouge.
- Formule : tableau repêchage systématique. Il est important que les combattants puissent effectuer 2 combats au minimum.
- Temps de combat : 3 minutes.
- Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant en tenue correcte et muni de son badge par tapis
- Surveillance médicale tout au long de la compétition.
- En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

INSCRIPTIONS

- Uniquement via l'extranet de la F.F.J.D.A.
 - Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire Avant le 18 décembre 2024. **Aucune inscription ne sera prise sur place.**
 - Fermeture du serveur le **mercredi 18 décembre à minuit**. Jusqu'à cette date, vous pouvez désinscrire ou rajouter des combattants.
 - Pas d'inscription par téléphone ou par mail !
 - **Règlement financier : à effectuer au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée.** Merci de rassembler vos judokas pour faciliter le fonctionnement. Si le règlement n'est pas effectué, le combattant ne sera pas autorisé à se rendre à la pesée et donc à combattre.
 - Pas de pesée sans ticket d'inscription
 - Frais d'inscription à l'ordre du Judo Club de Portes-lès-Valence : **8 € par combattant inscrit avant la clôture des inscriptions**, qu'il soit présent **ou absent** le jour J. La facturation sera basée sur le listing extranet du mercredi précédant la compétition soir à minuit.
- Attention** : l'événement ne sera plus visible à partir du jeudi 19 décembre 2024 et les désistements ne seront plus pris en compte
- Entrée gratuite pour le public.

ATTITUDE

- Chaque participant devra respecter le code moral du judo. Les entraîneurs se portent garants du bon comportement de leurs judokas, ainsi que de **l'état de propreté de la salle.**
- Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer sur la surface de compétition ; ils devront rester dans les gradins. Seuls les accompagnants et les membres de l'organisation munis d'un badge seront admis au bord des tapis
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

Merci pour votre compréhension